

Disciplines et thèmes concernés

Citoyenneté :

Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique (SHS 34) :

- Comprendre pourquoi le système suisse des votations a retardé l'introduction du droit politique pour les femmes
- Saisir que le droit de vote a été accordé aux femmes à des dates différentes (plan cantonal et plan fédéral)

Histoire :

S'approprier, en situation, des outils et des pratiques de recherche appropriés aux problématiques des sciences humaines et sociales (SHS 33) :

Analyser l'organisation collective des sociétés humaines d'ici et d'ailleurs à travers le temps (SHS32) :

- Acquérir une vision d'ensemble de la conquête du droit politique par les femmes suisses

Education aux médias:

Exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations (FG 31)

- Dégager les messages principaux d'un film documentaire
- Interpréter des affiches de campagnes politiques
- Partir à la recherche d'informations précises sur un site Internet

Français :

Exploiter l'écriture et les instruments de la communication pour collecter l'information, pour échanger et pour produire les documents (L1 38) :

Lire et analyser des textes de genres différents et en dégager les multiples sens (L1 31) :

aujourd'hui aussi impertinent que politiquement peu correct.

Stéphane Goël effleure la question des différences intrinsèques entre les hommes et les femmes pour montrer comment l'idée qu'on s'en faisait a pu être prétexte à une injustice sociale flagrante. Cette représentation constitue aujourd'hui encore un obstacle pour parvenir à

l'égalité des chances entre hommes et femmes et mérite d'être traitée dans le cadre scolaire.

Signe de l'évolution des mentalités, c'est un homme qui s'est emparé du sujet. Cela rend d'autant plus appréciable l'hommage du réalisateur à celles qui se sont battues pour leurs droits.

Objectifs

- Saisir à quel point la conquête du droit de vote et d'éligibilité par les femmes suisses est récente

- Identifier les difficultés majeures rencontrées par les féministes suisses

- Être en mesure de citer des événements cruciaux de la lutte pour le droit politique des femmes suisses et pouvoir les situer dans le temps

- Connaître des pionnières de la politique suisse

- Prendre la mesure du caractère actuel des inégalités sociales entre hommes et femmes

Pistes pédagogiques

Introduction

Comment définir le terme « féministe » ? Ce mot est-il connoté positivement dans l'esprit des élèves ? Certains d'entre eux s'estiment-ils « féministes » ? Comparer le mot à l'expression « Chiennes de garde » choisie par l'association féministe française du même nom, pour désigner ses membres. Commenter ce choix.

Vision des 10 premières minutes du film

Répondre aux 4 premières questions figurant dans l'annexe 1.

Développement

Donner à voir les affiches présentes dans l'annexe 3. Comment les élèves les interprètent-ils ? Commenter.

Vision de la suite du documentaire jusqu'à la fin.

Répondre aux autres questions figurant dans l'annexe 1.

Dater puis classer par ordre chronologique les événements

listés ci-dessous en s'aidant des informations disponibles sur le site du Bureau fédéral de l'égalité

(<http://www.ekf.admin.ch/dokumentation/00444/00517/index.html?lang=fr>, Documents 1.2, 1.3, 2.1, 2.2 et 2.3) :

a) Lise Girardin, première conseillère aux Etats, est envoyée à Berne par le canton de Genève (Réponse : 1971)

b) Première votation populaire fédérale organisée sur le droit de vote et d'éligibilité des femmes (1959)

c) Le principe de l'égalité entre femmes et hommes est inscrit dans la Constitution fédérale (1981)

d) Le droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan fédéral est accepté par les électeurs masculins (1971)

e) Appenzell Rhodes-Intérieures doit instituer le suffrage féminin après que le Tribunal fédéral a admis les plaintes qui lui ont été adressées sur le sujet et décide de donner aux femmes le droit de vote et d'éligibilité (1990)

f) Elisabeth Kopp est la première femme à entrer au Conseil fédéral (1984)

g) La Suisse fête le centenaire de la Constitution fédérale alors que les femmes ne jouissent pas des droits politiques (1948)

h) Les cantons de Vaud et de Neuchâtel sont les premiers à introduire le droit de suffrage pour les femmes (1959)

Signaler que si la lutte féministe a commencé à porter ses fruits dans les années 70, les premières revendications féministes en Suisse datent de la fin du 19^e siècle.

Lire et commenter l'article suivant, qui offre une vue d'ensemble historique et actuelle sur la lutte pour la parité politique:

http://www.ch.ch/abstimmungen_und_wahlen/02186/02191/02320/index.html?lang=fr

Prolongements possibles :

- Traiter l'image de la femme politique dans les médias. Recueillir et analyser des articles ou dessins de presse (voir par exemple : http://www.maisondudessindepresse.ch/expos/201106-femmes/DP_Femmes_de_pouvoir.pdf).

- S'interroger sur l'égalité de traitement entre filles et garçons dans l'enseignement (voir par exemple : http://www.skbf-csre.ch/information/publikation/tb10_csre.pdf).

Pour en savoir plus

- Site du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes : <http://www.ebg.admin.ch/index.html?lang=fr>

- Dossier « Femmes Pouvoir Histoire » 1848–2000 : <http://www.ekf.admin.ch/dokumentation/00444/00517/index.html?lang=fr>

- Vue d'ensemble livrée par le site ch.ch de la lutte pour l'égalité politique entre hommes et femmes : http://www.ch.ch/abstimmungen_und_wahlen/02186/02191/02320/index.html?lang=fr

- Rapport *Vers l'égalité des sexes à l'école* (2006) du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation : http://www.skbf-csre.ch/information/publikation/tb10_csre.pdf

- Site de l'association Gendering qui propose notamment des ateliers et interventions dans les écoles sur la question du genre : <http://gendering.net/>

- Dossier de presse de La Maison du dessin de presse de Morges. Du 15 juin au 25 septembre 2011, elle a consacré une exposition à la représentation des femmes politiques suisses : http://www.maisondudessindepresse.ch/expos/201106-femmes/DP_Femmes_de_pouvoir.pdf

- Site de l'association féministe française *Les Chiennes de garde* : <http://www.chiennesdegarde.com/>

- Dossier du journal Le Temps paru le 7 février 2011 à l'occasion des 40 ans du droit de vote des femmes : <http://www.letemps.ch/femmes>

- Dossier de la Radio Télévision Suisse sur le même sujet : <http://www.rsr.ch/#/info/les-titres/suisse/2941729-les-femmes-fetent-40-ans-d-egalite-politique.html>

- Emission Géopolitis du 20 février 2011 sur les femmes au pouvoir : <http://www.tsr.ch/emissions/geopolitis/2891409-femmes-au-pouvoir-ou-est-la-realite.html>. Dossier pédagogique de TV5Monde sur cette émission : http://www.tv5.org/TV5Site/enseigner-apprendre-francais/fiche-2306-Geopolitis_Femmes_au_pouvoir_ou_est_la_realite.htm

Christine Progin, rédactrice e-media, Berne, 5 février 2012

Annexe 1 :

- 1) Pendant des décennies, le travail des femmes occupe un terrain bien spécifique comparé par le réalisateur à un « ghetto domestique ». Quelle est cette tâche ?
- 2) A quelles sphères la femme n'a pas accès ?
- 3) Selon Marcel Bridel, professeur de droit constitutionnel, l'article 4 de la Constitution fédérale de 1848, selon lequel « Tous les Suisses sont égaux devant la loi » a-t-il été rédigé en pensant aux femmes ?
- 4) Qui sont les « suffragettes » ?

Pause

- 5) Que craint-on en donnant le droit de vote aux femmes ?
- 6) Entre 1919 et 1927, plusieurs cantons se prononcent sur la question de l'égalité devant les urnes. Les campagnes et les villes votent-elles différemment ? Les Romands ont-ils un autre avis que les Tessinois ou que les Suisses allemands ?
- 7) Peu avant la Seconde Guerre mondiale, quelle influence a la montée de l'extrême droite sur le suffrage féminin ?
- 8) Pendant la Seconde Guerre mondiale, de nombreux hommes sont convoqués au service militaire. Quelle est la conséquence de cette convocation sur la vision du rôle de la femme ?
- 9) Que signifie l'expression utilisée par les féministes d' « oppression intériorisée » ?
- 10) Les années 60 et la venue de la société de consommation amènent des changements dans l'attribution des tâches féminines. Quels sont-ils ?
- 11) Entre 1970 et 1990, les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Appenzell Rhodes-Extérieures refusent à plusieurs reprises d'octroyer le droit politique aux femmes. Comment explique-t-on cette « discrimination d'un autre âge » qui fait de la Suisse « une curiosité mondiale » ?
- 12) Qui est Elisabeth Kopp et pourquoi a-t-elle dû démissionner ? Selon Amélia Christinat et Simone Chapuis-Bischof, militantes pour les droits de la femme, cette sentence est-elle proportionnée ?
- 13) Quelles sont les difficultés actuelles des femmes qui veulent faire de la politique selon Patricia Schulz, Directrice du Bureau fédéral de l'égalité 1986 à 2011.

Annexe 2 (éléments pour le corrigé) :

- 14) Pendant des décennies, le travail des femmes occupe un terrain bien spécifique comparé par le réalisateur à un « ghetto domestique ». Quelle est cette tâche ?
Faire la cuisine et le ménage, s'occuper des enfants.
- 15) A quelles sphères la femme n'a pas accès ?
Loisirs, politique, vote.
- 16) Selon Marcel Bridel, professeur de droit constitutionnel, l'article 4 de la Constitution fédérale de 1848, selon lequel « Tous les Suisses sont égaux devant la loi » a-t-il été rédigé en pensant aux femmes ?
Non, selon lui, on n'a même pas pensé que cet article pouvait concerner les femmes.
- 17) Qui sont les « suffragettes » ?
Ce sont des femmes qui se sont battues pour obtenir le droit de vote dès le 19^e siècle.
- Pause
- 18) Que craint-on en donnant le droit de vote aux femmes ?
Désordre, scission dans le couple, chaos dans la famille car la femme délaisse son foyer, remise en question du pouvoir patriarcal.
- 19) Entre 1919 et 1927, plusieurs cantons se prononcent sur la question de l'égalité devant les urnes. Les campagnes et les villes votent-elles différemment ? Les Romands ont-ils un autre avis que les Tessinois ou que les Suisses allemands ?
Non, tous refusent.
- 20) Peu avant la deuxième guerre mondiale, quelle influence a la montée de l'extrême droite sur le suffrage féminin ?
Le modèle traditionnel de la femme prend le dessus sur les revendications féministes.
- 21) Pendant la deuxième guerre mondiale, de nombreux hommes sont convoqués au service militaire. Quelle est la conséquence de cette convocation sur la vision du rôle de la femme ?
Les femmes assurent des tâches traditionnellement réservées aux hommes, ce qui implique une prise de conscience de leurs capacités.
- 22) Que signifie l'expression utilisée par les féministes d' « oppression intériorisée » ?
Cela décrit le mécanisme par lequel les femmes étaient amenées à croire qu'elles n'étaient pas faites pour la politique. Elle est le résultat d'une tradition et d'un modèle social qui poussent les femmes elles-mêmes à se considérer inaptes à certaines activités.
- 23) Les années 60 et la venue de la société de consommation amènent des changements dans l'attribution des tâches féminines. Quels sont-ils ?
Les femmes étant responsables de faire les courses, ce sont elles qui décident d'acheter ou pas. Il s'agit presque d'un « vote économique ».
- 24) Entre 1970 et 1990, les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Appenzell Rhodes-Extérieures refusent à plusieurs reprises d'octroyer le droit politique aux femmes. Comment explique-t-on cette « discrimination d'un autre âge » qui fait de la Suisse « une curiosité mondiale » ?
Selon Elisabeth Kopp, le caractère indépendant de l'Appenzellois a eu une influence : plus il est critiqué, plus il s'entête à conserver son opinion initiale. D'autre part, le fait qu'un corps électoral composé exclusivement d'hommes doive se prononcer sur la question par le biais d'une votation a joué un rôle fondamental.
- 25) Qui est Elisabeth Kopp et pourquoi a-t-elle dû démissionner ? Selon Amélia Christinat et Simone Chapuis-Bischof, militantes pour les droits de la femme, cette sentence est-elle proportionnée ?
Elisabeth Kopp est la première femme à accéder au Conseil fédéral. Elle a fait part à son mari d'informations secrètes. Amélia Christinat et Simon Chapuis-Bischof estiment qu'un homme qui aurait commis la même faute n'aurait pas dû démissionner. Un événement du début 2012 tend à leur donner tort : le président de la Direction générale de la Banque nationale suisse, Philip Hildebrand, a bien été contraint de démissionner suite aux opérations en devises effectuées par sa femme Kashya en 2011...
- 26) Quelles sont les difficultés actuelles des femmes qui veulent faire de la politique selon Patricia Schulz, Directrice du Bureau fédéral de l'égalité 1986 à 2011.
Les femmes sont moins intégrées dans des réseaux, elles ont moins accès à l'argent, aux médias et la représentation des femmes faite par les médias est stéréotypée.

Annexe 3 :





FRAUENSTIMMRECHT

nein

